



# PRISE EN CHARGE DE DOMAINES EXTÉRIEURES

## 1-Présentation

**KerHost** permet de prendre en charge des **domaines extérieurs** à celui de l'instance ,permettant ainsi aux utilisateurs de pouvoir utiliser leurs propres **nom de domaine** au sein de celle-ci. La prise en charge de **domaines** est une option qui n'est pas activé par défaut dans les [réglages](#) de **KerHost**. Une fois activée, il est alors possible pour les **responsables d'entité uniquement** de venir pouvoir déclarer un autre domaine à prendre en charge par **KerHost**.

**GÉRER MES DOMAINES PERSONNEL**

Lisez bien les instructions de l'aide en ligne pour bien comprendre le fonctionnement de la prise en charge de noms de domaine ainsi que les conséquences qu'il y aura en cas de suppression d'un domaine, la désactivation du service de mail ou la désactivation de la prise en charge des sites web perso.

▼ Liste des **domaines** de mon **entité** rattachés à **gekemoti.fr**

Domaine	propriétaire	tarif	Actions
[redacted]	(chez ovh)	5.99 €	[Icons: Mail, Globe, Shield, Lock]
pomme.fr	(chez gandi)	15,96 €	[Icons: Mail, Globe, Shield, Lock]

▲ Rattacher un **domaine existant** à **gekemoti.fr**

▲ Réserver et ajouter un nouveau **domaine** avec **gekemoti.fr**

## 2-Activation

Pour activer la prise en charge des domaines : **ADMIN ⇒ Tableaux de bord ⇒ Réglages ⇒ Gestion multi-domaines ⇒ variable `host_other_domain`**. **KerHost** propose également (variable **propose\_other\_domain**) la prise en charge intégral du domaine par le [registar](#) de l'instance. C'est à dire qu'un utilisateur peut directement réserver un domaine via le **registar de l'instance** et lui en



confier la **gestion intégral**.

### 3-Ca sert à quoi ?

La prise en charge de domaines permet :

- d'obtenir des **site web perso** sur son propre nom de domaine
- d'obtenir des **adresses mail** sur son propre nom de domaine

En gros ne plus dépendre du nom de domaine de l'instance.

### 4-Comment ça marche ?

Deux cas de figure :

- Si **host\_other\_domain** activé et **propose\_other\_domain** désactivé, l'instance ne prend pas en charge la gestion intégral du domaine. Cela veut dire que c'est l'utilisateur qui doit gérer la **zone DSN** de son domaine. c'est à dire qu'il devra faire en sorte que sa zone DNS pointe vers le DNS de l'instance.
- Si **host\_other\_domain** activé et **propose\_other\_domain** activé, alors l'instance peut prend en charge la gestion intégral du domaine de l'utilisateur en lui proposant d'intégrer son domaine directement par le registrar de l'instance. Dans ce cas la , trois nouvelles possibilités :
  - si l'utilisateur dispose déjà d'un domaine et qu'il veut en garder la gestion intégral, il lui suffit de le déclarer dans **KerHost** et d'en assurer la gestion.
  - si l'utilisateur dispose déjà d'un domaine et qu'il souhaite ne plus a voir à le gérer, il lui suffit de le déclarer dans **KerHost**, puis de faire une demande de changement de propriétaire en **léguant** son domaine à l'**instance**. L'instance devient alors **propriétaire**

du domaine une fois la transaction acquise, et le responsable d'entité se voit **facturer** en plus sur sa **cotisation annuel** le montant de la location du nom de domaine.

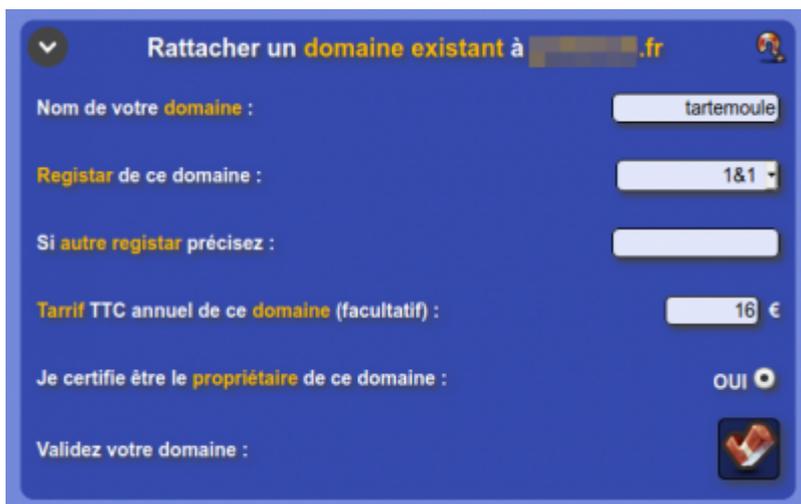
- si l'utilisateur ne dispose pas encore du nom de domaine, il peut alors commander celui-ci directement auprès de l'instance après avoir vérifié sa disponibilité et **KerHost** gère le reste, à savoir la réservation et la facturation auprès de son **registrar**. Le montant annuel de la réservation du domaine est alors automatiquement ajouté à la cotisation de l'entité.

## 5-Demande pour ajouter un domaine existant sans gestion intégrale

MON ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Rattacher un domaine existant à mon\_instance

L'utilisateur doit indiquer :

- le **nom** exacte de son **domaine**
- le **registrar** chez qui le domaine est enregistré
- si le registrar n'est pas dans la liste, le préciser
- Le **tarif** TTC annuel du coup de réservation du domaine (facultatif mais fortement conseillé d'indiquer)
- **certifier** être le propriétaire de ce nom de de domaine
- **valider**



Ensuite vous devez attendre qu'un

administrateur valide votre demande :

ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines en attente de validation ⇒ Actions : Valider/Refuser



Domaine	propriétaire	tarif	Actions
trucmuch	(chez 1and1)	15 €	 

Dans le cas d'un refus, l'administrateur indique le motif du rejet et l'utilisateur en est directement informé par email.



Un administrateur peut également directement rattacher un domaine existant appartenant à une [entité](#) :

**ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Rattacher un domaine existant à l'instance**



## 6-Demande pour ajouter un domaine existant avec gestion intégrale



C'est la même étape que ci-dessus (5). Une fois le domaine validé par un administrateur vous devez :

- dans un premier temps demander le changement de propriétaire :

**MON ⇒ Menu gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines de mon entité rattachés à mon instance ⇒ Actions : Faire une demande de changement de propriétaire pour léguer la gestion de ce domaine à mon instance sans valider le formulaire !** Le formulaire donne les indications du futur propriétaire (l'instance donc) à communiquer au [registrar](#) actuellement propriétaire du domaine. C'est donc l'utilisateur qui doit d'abord faire la démarche administrative de transfert de propriétaire du domaine auprès de son registrar. Cette transaction demande plusieurs **données sensibles** (nom, prénom, adresse...). Il s'agit d'informations personnelles sur le futur responsable. Elles sont hélas obligatoire. Afin de faciliter cette transaction, **KerHost** propose dans ses réglages de pré-définir ces informations : **ADMIN ⇒ Tableaux de bord ⇒ Réglages ⇒ Gestion multi-domaines ⇒ variable**

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE DE VOTRE  
DOMAINE POMME.FR POUR EN LÉGUER LA GESTION À [redacted].FR**

Lisez bien les instructions de l'aide en ligne pour bien comprendre le fonctionnement du changement de propriétaire et les étapes à suivre. Si vous voulez léguer la gestion de votre domaine pomme.fr à votre instance gekemo.fr parce que vous ne savez pas comment l'administrer, alors remplissez ce formulaire pour en déléguer la gestion à gekemo.fr.

**Formulaire de demande de changement de propriétaire**

Je certifie vouloir léguer la gestion de mon domaine **pomme.fr** à [redacted].fr : OUI

Informations à communiquer à votre registrar **gandi** pour le changement de propriétaire :

Sexe : Masculin  
 Pays : France  
 Civilité : Individuel  
 Prénoms : [redacted]  
 Nom : [redacted]  
 Nationalité : Française  
 Langue : Française  
 Adresse : [redacted]  
 Code postal : [redacted]  
 Ville : [redacted]  
 Province : [redacted]  
 Date anniversaire : [redacted]  
 Code postal de naissance : [redacted]  
 Ville de naissance : [redacted]  
 Pays de naissance : [redacted]  
 Email : [redacted]  
 Code fiscal : [redacted]  
 Téléphone : [redacted]  
 Téléphone mobile : [redacted]  
 Fax : [redacted]

Validez votre requête :

Enfinement non, je vais rien faire :

**registar\_infos\_contact**

- dans un deuxième temps, une fois que la transaction administratif est effectué entre les deux registrars (il faut bien attendre plusieurs jours, ce n'est pas immédiat !), alors vous pouvez revenir sur le formulaire, puis **certifier** et **valider** votre demande. Un administrateur n'as plus qu'à valider votre demande : **ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines en attente de changement de propriétaire ⇒ Actions : Valider/Refuser**. En cas de refus, l'administrateur doit le justifier.

Une fois validée, vous ne serait plus responsable légal de ce nom de domaine, ni même gestionnaire de celui-ci (zone DNS). Par contre vous devrez vous acquitter annuellement (lors de l'appel à

Liste des domaines en attente de changement de propriétaire			
Domaine	propriétaire	tarif	Actions
Il n'y a pas de domaine en attente de changement de propriétaire !			

cotisation) de son montant de location.

## 7-Réserver un domaine auprès de l'instance



Si l'instance permet de réserver un nom de domaine directement depuis son propre registrar, alors un utilisateur désirant un nom de domaine sans avoir à gérer celui-ci (d'un point de vue administratif et de la zone DNS), alors il peut directement commander son nom de domaine auprès de son instance :

**MON ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Réserver et ajouter un nouveau nom de domaine avec son instance**

Dans un premier temps il faut s'assurer que le nom de domaine que l'on souhaite soit disponible. Il suffit de cliquer sur **Vérifier la disponibilité et le tarif d'un nom de domaine chez le registrar**. L'utilisateur est alors redirigé vers la page de réservation de nom de domaine du registrar de l'instance (ce réglage est à définir ici : **ADMIN ⇒ Tableaux de bord ⇒ Réglages de l'instance ⇒ Gestion multi-domaines ⇒ Variable : registrar\_domain\_choice\_url**). Il peut alors faire une recherche et connaître le prix. Une fois son choix fait, il lui reste plus qu'à indiquer dans le formulaire :

- le **nom** du domaine désiré

- Le **tarif** TTC annuel hors promotion
- **Certifier** vouloir déléguer la gestion de ce nom de domaine à l'[instance](#)
- et de **valider**

Réserver et ajouter un nouveau domaine avec [domaine].fr  
 Vérifier la **disponibilité** et le tarif d'un nom de domaine chez **ovh** :

Nom de votre **domaine** :   
 Tarif TTC annuel hors **promotion** du domaine :  €  
 Je certifie vouloir **déléguer** la gestion de ce domaine à **gekemotl.fr** : OUI   
 Validez votre **nouveau domaine** :

Un administrateur devra alors valider ou refuser la demande : **ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines en attente de validation ⇒ Actions : valider/refuser**.

Il est également possible qu'un administrateur réserve et ajoute directement un nouveau domaine à une entité : **ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Réserver et ajouter un nouveau domaine avec l'instance**.

Réserver et ajouter un nouveau domaine avec [domaine].fr  
 1-Commandez  
 Commander le domaine chez **ovh** :

2-Validez  
 Nom du domaine :   
 entité de rattachement :   
 Tarif TTC annuel hors promotion de la réservation :  €  
 Validez le nouveau domaine :

## 8-Réccupérer la gestion d'un domaine



A l'instar du point **6** (Demande pour ajouter un domaine existant avec gestion intégrale), il est possible pour diverses raisons qu'un responsable d'entité souhaite **récupérer** la gestion total de son **nom de domaine** si celui-ci est actuellement entièrement pris en charge par l'instance. Dans ce cas la, l'instance va léguer le nom de domaine au responsable de l'entité.

**MON ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines de mon entité rattachés à l'instance ⇒ Actions : Faire une demande de changement de propriétaire pour récupérer la gestion de ce domaine**

Il suffit alors (c'est très important !) que le responsable d'entité indique une **adresse email de contact valide** qu'il voudra utiliser auprès de son [registar](#) pour récupérer le nom de domaine et certifier vouloir en devenir propriétaire (administratif et [zone DNS](#)).

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE DU DOMAINE**  
**.....FR POUR EN RÉCUPÉRER LA GESTION**

Lisez bien les instructions de l'aide en ligne pour bien comprendre le fonctionnement du changement de propriétaire. Si vous voulez devenir propriétaire du domaine .....fr parce que vous décidez de quitter .....fr (ne plus adhérer donc), pensez à ne pas utiliser une adresse email hébergé chez gekemot.fr ! Cette procédure une fois aboutie est irréversible. Si vous avez des sites web perso et adresses mail virtuelles rattachés à ce domaine, et que vous changez de registrar par la suite (transfert de domaine), vous devrez avoir les bonnes entrées DNS dans votre zone DNS de votre nouveau registrar. Une fois votre demande validée, toutes actions sont suspendues. Il n'est plus possible d'activer/désactiver la prise en charge du mail, des sites web perso ou supprimer tout simplement le nom de domaine le temps que le changement de propriété soit achevé.

**Formulaire de demande de changement de propriétaire**

Adresse email de contact pour le changement de propriétaire :

Je certifie vouloir devenir le **propriétaire** de ce domaine :  OUI

Validez votre requête :

Finalement non, je vais rien faire :

Une fois la demande validé, c'est le processus inverse qui se met en place. Un administrateur doit auprès du **registar** de l'**instance** communiquer l'adresse mail du contact du nouveau propriétaire. C'est le registrar qui ensuite s'occupe de contacter le nouveau propriétaire (cela peut prendre plusieurs jours !!!). L'instance délègue le nom de domaine auprès de son **registar** :

ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines en attente de changement de propriétaire ⇒ Actions : valider/refuser

Une fois valider par un administrateur (si refus, voir justification), le responsable d'entité devient le propriétaire du domaine auprès de son **registar** et devra désormais en assurer pleinement sa gestion (administratif et **zone DNS**).

## 9-Activer la prise en charge du mail pour un domaine et utilisation



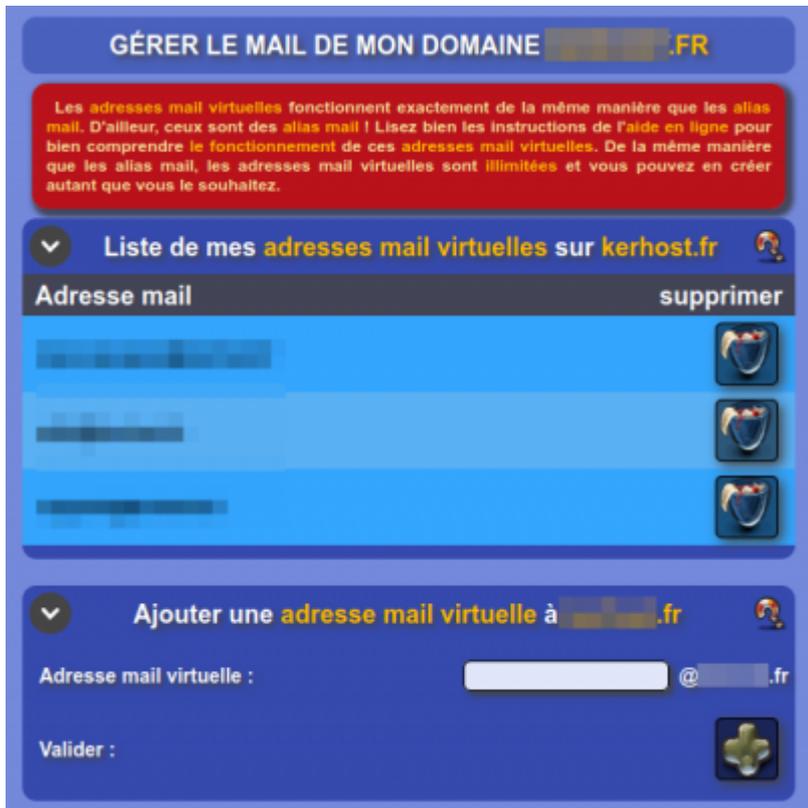
Une fois un domaine actif est pris en charge par l'instance, il est alors possible aux utilisateurs d'en entité possèdent ce domaine d'y ajouter des adresses mail. Mais il faut d'abord dans un premier temps activer la prise en charge du mail pour ce domaine :

MON ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines de mon entité rattachés de l'instance ⇒ Actions : Activer la prise en charge du mail pour ce domaine

L'option du domaine est alors disponible dans :

MON ⇒ Mon mail ⇒ nom du domaine ou MON ⇒ Menu Mail ⇒ nom du domaine Il est alors possible de :

- voir la **liste** des adresses mail du domaine, avec la possibilité de les **supprimer**
- Ajouter une adresse mail virtuelle à l'instance



 Pourquoi **virtuelle** ? Tout simplement parce qu'une adresse mail d'un autre domaine est en réalité un **alias mail** pointant sur l'**adresse canonique** de l'utilisateur. Il n'y a donc pas d'identifiants supplémentaire. Les mails a destination d'une adresse mail virtuelle arrivera donc sur la boîte mail **principale** de l'utilisateur.

Pour utiliser cette nouvelle adresse, il suffira alors de l'ajouter comme identité dans son logiciel de mail.

 Attention lors de l'activation de la prise en charge du mail pour un domaine. Si celui-ci n'est pas entièrement pris en charge par l'instance, il faudra que le responsable de l'entité assure la redirection du domaine vers le domaine de l'instance via le gestionnaire de sa **zone DNS**. Il lui faudra donc ajouter un enregistrement de type : `nom_de_domaine. 0 CNAME domaine_de_l'instance. (domaine/TTL/Type/Cible)` pour que le domaine soit bien redirigé sur le domaine principale de l'instance.

Un administrateur peut également gérer/ajouter/supprimer les adresses mail d'un domaine :  
**ADMIN ⇒ Gérer la messagerie ⇒ nom\_du\_domaine**



## 10-Activer la prise en charge des sites web perso pour un domaine et utilisation



Tout comme pour le mail, si l'on veut pouvoir utiliser son nom de domaine pour héberger un **site web perso**, il va falloir activer cette prise en charge :

MON ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines de mon entité rattachés à l'instance ⇒ Actions : Activer la prise en charge des sites web perso pour ce domaine / ADMIN ⇒ Menu Gestion ⇒ Domaines ⇒ Liste des domaines actifs ⇒ Actions : Activer la prise en charge des sites web perso pour ce domaine .

Dès lors, il est possible d'ajouter un **site web perso** et de le rattacher à son domaine lors de sa



création ou migration.



Attention lors de l'activation de la prise en charge des sites web perso pour un domaine. Si celui-ci n'est pas entièrement pris en charge par l'instance, il faudra que le responsable de l'entité assure la redirection de ses sous-domaines vers le domaine principal de l'instance, et cela depuis le gestionnaire de sa **zone DNS**. Il lui faudra donc ajouter un enregistrement de type :



sous\_domaine.nom\_de\_domaine. @ CNAME domaine\_de\_l'instance. (domaine/TTL/Type/Cible) pour que le sous-domaine soit bien redirigé sur le domaine principale de l'instance.

## 11-Gestion de la zone DNS, le cas OVH



Gérer des domaines externes sur l'instance, c'est jongler avec les zones DNS de chaque domaines et c'est un vrai casse tête. Si le domaine n'est pas pris entièrement en charge par l'instance, c'est un casse tête pour l'utilisateur, et si il est pris entièrement en charge par l'instance, ça reste à la charge d'un administrateur, qui devra configurer manuellement ces zones DNS. Il y a toutefois un cas de figure particulier avec le [registar OVH](#). En effet, **OVH** met à disposition une **API** qui permet de pouvoir gérer entièrement une zone DNS de chez eux directement depuis un site tier. Ici, le site tier c'est **KerHost**. Et si l'instance gère son domaine principal chez **OVH**, alors il est possible de configurer cette **API** dans les [réglages](#) de **KerHost** ([ADMIN](#) ⇒ [Tableaux de bord](#) ⇒ [Réglages de l'instance](#) ⇒ [Registar et dynhost](#) ⇒ [Variable : Registar](#) ⇒ [OVH](#)). Si l'**API** est correctement configurée, alors tout les domaines entièrement pris en charge par l'instance seront automatiquement paramétrés dans la zone DNS d'OVH à chaque demande de mail ou de site web perso, évitant ainsi la manipulation de celle-ci. Cela fonctionne également dans le cas d'un [auto-hébergement](#) avec le [dynhost](#) d'**OVH** actif.

**Registar et dynhost**

**Variables** Valeurs

Pour configurer votre registrar, sélectionnez le dans la liste. Votre registrar actuel est *ovh*

Registar ovh

**Infos API OVH**

application key

secret application

cons key

**Infos DYNHOST OVH**

dynhost login gekemoti.fr-

dynhost password

Valider la modification

From:  
<https://wiki.kerhost.fr/> - **KERHOST**

Permanent link:  
<https://wiki.kerhost.fr/doku.php?id=kerhost:domaines>

Last update: **2022/03/18 10:18**